

HST 608 – Le régime seigneurial au Québec, 17^e-21^e siècles
Préalable : 45 crédits en histoire
(3 crédits)
Hiver 2020

Chargé de cours : Olivier Guimond

Bureau : A4-251

Disponibilité : Sur rendez-vous / avant et après le cours

Local du cours : A4-277

 Courriel : olivier.guimond@usherbrooke.ca
PLAN DE COURS
OBJECTIF

Analyser la société québécoise à travers l'institution seigneuriale dans ses dimensions sociale, économique et culturelle dans une perspective d'histoire comparée. S'initier aux principaux débats historiographiques en histoire du régime seigneurial. Appréhender le rapport société/seigneurie dans la longue durée de l'histoire québécoise.

CONTENU

Espace-temps du régime seigneurial. Les origines lointaines de l'institution. La seigneurie française. L'implantation en Nouvelle-France. Seigneurs et seigneuses. La Conquête et ses conséquences sur la propriété seigneuriale. Les rapports seigneurs/censitaires. L'abolition. Les persistances et la mémoire seigneuriale. Le patrimoine.

CALENDRIER DU COURS :

<p>COURS 1 10 janvier</p>	<p style="text-align: center;">Présentation du Séminaire Introduction à la dissertation historique De la France à la Nouvelle-France : les origines de la seigneurie laurentienne</p> <p><u>Lecture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ GRENIER, Benoît. <i>Brève histoire du régime seigneurial</i>. Montréal, Boréal, 2012, introduction, p. 21-31 et chapitre 1, « Les origines de la seigneurie », p. 33-49.
<p>COURS 2 17 janvier</p>	<p style="text-align: center;">Le régime seigneurial en Nouvelle-France</p> <p><u>Lectures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ GRENIER, Benoît. <i>Brève histoire</i>. Chapitre 2, « Le régime seigneurial en Nouvelle-France », p. 51-99. ➤ TRUDEL, Marcel. <i>Le régime seigneurial</i>, Ottawa, Société historique du Canada, 1983 (1956), 20 p. Disponible en ligne : https://chahc.ca/uploads/5c38ba54c011a.pdf ➤ DECHENE, Louise. <i>Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle</i>. Montréal, Boréal, 1988 [1974], « La possession du sol » p. 241-258.

<p>COURS 3 24 janvier</p>	<p align="center">Seigneurs et seigneuses : des laïcs aux ecclésiastiques</p> <p><u>Lectures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ GRENIER, Benoît. <i>Brève histoire</i>. Chapitre 3, « Seigneurs et seigneuses », p. 101-138. ➤ OUELLET, Fernand. « Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent (1663-1840) », <i>Revue de l'Université d'Ottawa</i>, vol. 46, n° 1-2, 1977, p. 182-213. ➤ BARTHE, Jessica. « Du manoir au parloir : les stratégies des Ursulines de Québec dans l'administration de la Seigneurie de Sainte-Croix, 1646-1801 ». Dans Benoît Grenier et Michel Morissette (dir.). <i>Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec</i>, Québec, Septentrion, 2016, p. 156-180.
<p>COURS 4 31 janvier</p>	<p align="center">Le régime seigneurial après la Conquête</p> <p><u>Lectures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ GRENIER, Benoît. <i>Brève histoire</i>. Chapitre 4, « Le régime seigneurial après la Conquête », p. 139-165. ➤ SÉGUIN, Maurice. « Le régime seigneurial au pays de Québec, 1760-1854 (partie 1) ». <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, vol. 1, n° 3, 1947, p. 382-402. ➤ BAILLARGEON, Georges (Frère Marcel-Joseph, S.G.). « Les Canadiens veulent conserver le régime seigneurial (suite et fin) », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, vol. 7, n° 4, 1954, p. 490-504. <p align="center">Présentation orales 1 Remise du travail introductif 1 (sujet, contexte, question)</p>
<p>COURS 5 7 février</p>	<p align="center">Conférencière invitée : Ophélie Têtu Socio-économie de la seigneurie laurentienne : l'exemple de la meunerie</p> <p><u>Lectures :</u> à venir</p>
<p>COURS 6 14 février</p>	<p align="center">Harmonie ou conflit : quelle seigneurie ?</p> <p><u>Lectures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ GRENIER, Benoît. <i>Brève histoire</i>. Chapitre 5, « La société seigneuriale : harmonie ou conflits ? », p. 167-190. ➤ LABERGE, Alain. « État, entrepreneur, habitants et monopole : le "privilège" de la pêche au marsouin dans le Bas-Saint-Laurent, 1700-1730 », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, vol. 37, n° 4, mars 1984, p. 543-556. ➤ WIEN, Thomas. « Les conflits sociaux dans une seigneurie canadienne au XVIII^e siècle : Les moulins des Couillard ». Dans Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.). <i>Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17^e-20^e siècles)</i>. Montréal/Paris, Presses de l'Université de Montréal/Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 225-236. <p align="center">Présentation orales 2 Remise du travail introductif 2 (état de la question et bibliographie)</p>
<p>21 février</p>	<p align="center">Travail individuel</p>

	Rencontres individuelles obligatoires
COURS 7 28 février	<p align="center">Terres seigneuriales, terres autochtones</p> <p><u>Lectures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ BOUCHARD, Isabelle. « Les chefs autochtones comme "seigneurs" : gestion des terres et de leurs revenus, 1760-1820 ». Dans Benoît Grenier et Michel Morissette (dir.). <i>Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec</i>, Québec, Septentrion 2016, p. 181-206. ➤ BOUCHARD, Isabelle. « L'organisation des terres autochtones de la vallée du Saint-Laurent sous le Régime britannique ». <i>Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada</i>, vol. 27, n° 1, 2016, p. 31-59. ➤ BOILY, Maxime. « La propriété du sol en Nouvelle-France : le régime seigneurial ». Dans « Les terres amérindiennes dans le régime seigneurial : les modèles fonciers des missions sédentaires de la Nouvelle-France », mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2006, p. 5-26. <p align="center">Présentation orales 3 Remise du travail introductif 3 (hypothèse et plan détaillé)</p>
6 mars	Semaine de lecture
13 mars	Travail individuel Rencontres individuelles obligatoires
COURS 8 20 mars	<p align="center">L'abolition et ses suites</p> <p><u>Lectures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ GRENIER, Benoît. <i>Brève histoire</i>. Chapitre 6, « L'abolition d'une institution anachronique », p. 191-210. ➤ BAILLARGEON, Georges. « La tenure seigneuriale a-t-elle été abolie par suite des plaintes des censitaires ? », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, vol. 21, n° 1, 1967, p. 64-80. ➤ MORISSETTE, Michel. « L'argent et la propriété seigneuriale de 1854 à 1940 : qui sont les gagnants du processus d'abolition ? ». Dans Benoît Grenier et Michel Morissette (dir.). <i>Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec</i>, Québec, Septentrion, 2016, p. 314-333. ➤ SANFILIPPO, Matteo. « Introduction » et « Le débat pour l'abolition (1763-1854) ». Dans <i>Il Feudalesimo nella Valle del San Lorenzo : un problema storiografico</i>, Viterbo, Sette Città, 2008, traduction d'Arnaud Montreuil, 10 p. et 9 p. <p align="center">Planification de l'ordre des présentations orales de fin de session</p>
<p>Période d'évaluation des enseignements : du 23 mars au 12 avril 2020</p> <p>N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
COURS 9	Conférencier et conférencières invités : Benoît Grenier et Stéphanie Lanthier

<p>27 mars</p>	<p>Mémoire et régime seigneurial au 21^e siècle : l'exemple de l'écoseigneurie</p> <p><u>Lectures</u> : à venir</p>
<p>COURS 10 3 avril</p>	<p>La seigneurie en ville : visite du Monastère des Augustines, de fiefs urbains et de « lieux de pouvoirs » à Québec</p> <p>- En matinée : visite du Vieux-Québec, de fiefs urbains et de « lieux de pouvoirs » - Dîner : libre - En après-midi : visite au Monastère des Augustines (13h45 à 15h30)* - Transport par autobus Sherbrooke-Québec</p> <p>*Le coût du transport sera pris en charge par le Département d'histoire grâce au soutien du Fonds Guy-Laperrière. Un montant de 7,00\$ sera cependant à la charge des étudiant-es pour la visite du Monastère des Augustines. Le coût du repas du midi sera également à la charge de chacun-e.</p> <p><u>N.B.</u> : Vous devez apporter une paire de chaussures propres d'intérieur pour circuler dans le Monastère.</p> <p><u>Lectures</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ BLAIS, Patrick. « La "seigneurie des pauvres" : l'administration de Saint-Augustin de Maur par les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec (1734-1868) », Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2016, chapitre 3, « L'administration éclairée des Augustines : des conseillers aux outils seigneuriaux », p. 101-133. ➤ GRENIER, Benoît. « Le patrimoine seigneurial du Séminaire de Québec ou l'héritage matériel de François de Laval ». Dans Étienne Berthold (dir.), <i>Le patrimoine des communautés religieuses. Empreintes et Approches</i>, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 21-51. ➤ YOUNG, Brian. « Revisiting Feudal Vestiges in Urban Quebec ». Dans Nancy Christie (dir.), <i>Transatlantic Subjects : Ideas, Institutions, and Social Experience in Post-Revolutionary British North America</i>, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, p. 133-156. <p><u>Vidéo</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ « L'exemple de la seigneurie de Beaupré (2016) ». Réalisé par Stéphanie Lanthier, entrevues menées par Benoît Grenier. Disponible en ligne : https://www.usherbrooke.ca/histoire/recherche/projets/persistances/seigneurie-de-beaupre/ <p style="text-align: center;">***Remise des dissertations***</p>
<p>10 avril</p>	<p>Vendredi saint : suspension des activités</p>
<p>COURS 11 17 avril</p>	<p>Présentations des travaux</p>
<p>COURS 12 24 avril</p>	<p>Présentations des travaux</p>

FONCTIONNEMENT :

Le séminaire se déroulera en trois parties se chevauchant :

- Fondements théoriques et discussions : Cours magistraux et discussions des lectures sur les thèmes du séminaire. À chaque semaine, le cours débutera par un exposé magistral thématique qui sera suivi d'une discussion des lectures obligatoires dont les étudiantes et étudiants auront la responsabilité à tour de rôle. De plus, pendant cette première phase, les étudiantes et étudiants auront l'occasion de réfléchir au sujet qu'ils choisiront d'aborder.
- Élaboration des travaux de session : Au cours de cette partie du séminaire, des rencontres individuelles permettront aux étudiantes et étudiants de préciser leurs sujets de recherches; trois travaux introductifs seront remis et des présentations orales en classe permettront de connaître l'ensemble des thèmes abordés par les participants et d'éviter l'isolement propre à la recherche historique; un certain nombre de semaines sera alloué à la recherche et à la rédaction des dissertations.
- Présentation et discussion des travaux en groupe : Au terme de la session, plusieurs séances seront réservées pour discuter en groupe l'ensemble des travaux. Chaque étudiante et étudiant devra présenter brièvement les principales conclusions de son travail (max. 10 minutes), après quoi une période de discussion permettra à tout le groupe de prendre part au débat et d'alimenter la réflexion.

Les semaines où il n'y a pas de cours en classe, les rencontres individuelles se dérouleront au bureau du chargé de cours à l'heure habituelle du séminaire. Pour s'inscrire à ces rencontres, une grille horaire sera affichée à la porte du bureau du chargé de cours.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- GRENIER, Benoît. *Brève histoire du régime seigneurial*. Montréal, Boréal, 2012, 246 p.
- SANFAÇON, André. *La dissertation historique. Guide d'élaboration et de rédaction*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, 222 p.

ÉVALUATION

- | | |
|--|------|
| ○ Travail introductif 1 (sujet, mise en contexte et question de recherche) : | 5 % |
| ○ Travail introductif 2 (état de la question et bibliographie) : | 10 % |
| ○ Travail introductif 3 (hypothèse et plan détaillé) : | 10 % |
| ○ Dissertation : | 40 % |
| ○ Présentation orale de la dissertation : | 10 % |
| ○ Participation aux cours : | |
| - Présence au séminaire | 5 % |
| - Présidence de séance à la fin du semestre | 5 % |
| - Implication générale dans les discussions | 10 % |
| ○ Participation à l'activité à Québec | 5 % |

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉVALUATION

AIDE MÉMOIRE MÉTHODOLOGIQUE POUR LES TRAVAUX

Veillez vous référer à l'ouvrage d'André Sanfaçon, *La dissertation historique*

Les trois travaux préliminaires formeront l'introduction de la dissertation. Cependant, la qualité de ces travaux contribuera à la réalisation efficace de la dissertation finale.

1. Définition du sujet, du contexte et de la question de recherche (5%)

Sujet (incluant le titre du travail)
Remise en contexte historique
Question de recherche (étouffée) et concepts

2 pages maximum

2. État de la question et bibliographie (10%)

Travail introductif 1, revu et corrigé

+

État de la question (historiographie) : Quel est l'état des connaissances sur la question envisagée?

L'état de la question n'est pas une simple bibliographie commentée. Sous forme de texte, l'état de la question doit rendre compte de manière cohérente des principales interprétations, des débats historiographiques, des évolutions, des contributions interdisciplinaires.

4-5 pages maximum + bibliographie (+ le travail introductif 1 corrigé)

N.B. : Pour la dissertation, il faudra synthétiser l'état de la question afin d'en rendre compte en 1 ou 2 paragraphes.

3. L'hypothèse et le plan détaillé (10%)

Travaux introductifs 1 et 2, revus et corrigés

+

Au terme de l'état de la question, il est possible de poser une hypothèse éclairée par les travaux antérieurs.

L'hypothèse doit être formulée de manière affirmative et inclure l'ensemble des éléments essentiels de la structure du travail – cadre spatio-temporel, concepts, etc.

À partir d'une hypothèse bien structurée, on devrait aisément pouvoir dégager le plan du travail. Chacune des parties du plan devrait correspondre à un élément de l'hypothèse. Il convient d'éviter tout ce qui éloigne de l'argumentation principale. Ainsi, on ne devrait pas débiter par une partie de mise en contexte historique, l'introduction devrait suffire à situer le lecteur et, au besoin, les notes explicatives permettent d'intégrer certaines précisions de manière à ne pas alourdir le texte.

Le plan doit être présenté sous forme schématique. Au terme de cette étape, à moins de restructuration majeure, on doit être prêt à rédiger. L'essentiel des lectures doit être complété et les fiches de lectures efficacement organisées.

1½ page maximum (+ travaux introductifs 1 et 2 corrigés)

4. Travail de session (40%) :

Noté sur 100% (fond 80% et forme 20%), la note sera ramenée à une valeur de 50% de la note finale du séminaire. N'oubliez pas que jusqu'à 15% peuvent être soustraits pour la qualité du français.

Maximum de 15 pages (incluant la page titre, le texte et la bibliographie) à **interligne 1½ ou double**, police régulière (*Times New Roman 12*), numérotation des pages en haut à droite. **Pas de table des matières.** Cependant, les titres et sous-titres des parties devront être clairement indiqués de la manière

suivante dans le travail :

- I. Titre 1
 - a. Sous-titre 1
 - b. Sous-titre 2
 - c. Sous-titre 3
- II. Titre 2
 - a. Sous-titre 1
 - b. Sous-titre 2
 - c. Sous-titre 3
- III. Titre 3
 - a. Sous-titre 1
 - b. Sous-titre 2
 - c. Sous-titre 3

Le travail devra prendre la forme d'une dissertation historique, conformément aux modalités exposées dans l'ouvrage *La dissertation historique...*, par André Sanfaçon.

Introduction : 1 ½ à 2 pages. Reprend les points développés dans les travaux introductifs, en tenant compte des commentaires qui auront été faits par le chargé de cours et par la discussion de groupe;

Développement : 10 à 12 pages. Développe les parties énoncées dans le plan dans une démonstration logique et pertinente, riche de l'historiographie, visant à appuyer l'hypothèse;

Conclusion : 1 page maximum.

N.B. : Il est primordial de respecter les échéances relatives au dépôt du travail de session afin que chacun puisse prendre possession des copies en temps voulu. La non remise des dissertations à la date prévue (sauf motifs graves) sera automatiquement considérée comme un abandon et sanctionnée en conséquence.

5. Participation aux séances et aux discussions (20%) :

Présence aux séances (5%) : Une absence non motivée à l'une ou l'autre des séances du séminaire entraînera la perte de 5% de la note de participation;

Présidence de séance (5%) : Au cours des discussions des travaux, à la fin du semestre, chaque étudiante et étudiant sera amené à présider la discussion d'un autre travail. La note tiendra compte de la qualité de la langue, de la maîtrise des informations ainsi que du bon déroulement de la séance;

Participation générale et commentaires lors des séances (10%) : Chaque étudiante et étudiant devra avoir lu tous les travaux afin de pouvoir prendre part activement aux discussions. Ceci constitue une condition essentielle à la réussite des objectifs d'un séminaire en histoire.

6. Participation au cours-terrain à Québec (5%)

7. Présentation orale du travail long (10%):

Il s'agira de reprendre, en dix minutes maximum, les principaux points du travail, en insistant notamment sur l'état de la question (historiographie), ainsi que sur les conclusions. La clarté et la logique de la présentation du travail seront évaluées, ainsi que la qualité de la langue.

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1>

Les travaux en retard (sauf motifs graves et justifiés) seront automatiquement pénalisés de 5% par jour de retard, incluant les jours de fin de semaine. Aucun travail ne sera accepté après une semaine de retard, à moins d'entente préalable avec le chargé de cours.

Les travaux devront être remis en classe en format papier (imprimés recto-verso), incluant une page titre conforme aux normes départementales, ainsi qu'en format électronique sur la plateforme Moodle. Pour la remise de l'évaluation électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier. La date de remise de la dissertation devra impérativement être respectée, par souci d'équité et considérant le temps nécessaire pour la lecture de l'ensemble des travaux par tout le groupe.

Évaluation du français écrit :

Il pourra être enlevé **jusqu'à 15%** de la note des travaux pour la qualité de la langue française écrite. La qualité de l'écriture est garante de la clarté des idées exprimées. Par conséquent, il convient de prendre le temps de vous relire et d'utiliser les outils linguistiques à votre disposition.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiat a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'oeuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire :

<https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document-informatif-VF.pdf

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BAREME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Nouvelle-France, Bas-Canada et Québec

COATES, Colin M. *Les Transformations du paysage et de la société au Québec sous le régime seigneurial*. Québec, Septentrion, 2003.

DECHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Montréal, Boréal, 1988 (1974).

DÉPATIE, Sylvie, Mario Lalancette et Christian Dessureault. *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*. Montréal, Hurtubise, 1987.

DESSUREAULT, Christian. *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs*. Montréal, Fides, 2018.

GREER, Allan. *Habitants, marchands et seigneurs : La société rurale du bas Richelieu 1740-1840*. Sillery, Septentrion, 2000 [1985].

GREER, Allan. *Property and Dispossession. Natives, Empires and Land in Early Modern North America*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2018.

GRENIER, Benoît et Michel MORISSETTE (dir.). *Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec*. Québec, Septentrion, 2016.

GRENIER, Benoît. *Seigneurs campagnards de la nouvelle France. Présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

HARRIS, Richard Colebrook. *The Seigneurial System in Early Canada. A Geographical Study*. Kingston/Montréal, McGill/Queen's University Press, 1984 [1966].

MATHIEU, Jacques. *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e siècle*. Sillery, Septentrion, 2001 [1991].

TRUDEL, Marcel. *Les débuts du régime seigneurial canadien*. Montréal, Fides, 1974.

France

ANTOINE, Annie. « La seigneurie, la terre et les paysans, XVII^e-XVIII^e siècles ». *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1999, n°1-2, p. 15-33.

BLOCH, Marc. *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Paris, Armand Colin, 1999 [1931]. 316 p.

MOUSNIER, Roland. «Les communautés territoriales. Les seigneuries», dans *Les institutions de la France sous la monarchie absolue 1598-1789. Tome I, Société et État*. Paris, Presses universitaires de France, 1974. p. 371-427.

GALLET, Jean. *Seigneurs et paysans en France*. Rennes, Éditions Ouest-France, 1999.

PROPOSITIONS DE THÈMES DE RECHERCHE :

Quel que soit le sujet choisi, il importe de **réfléchir au rapport seigneurie/société** et de **ne pas limiter les lectures à la bibliographie québécoise**. Quelques pistes de réflexion :

- Seigneurie et peuplement aux XVII^e et XVIII^e siècles (de nombreux sujets possibles)
- Seigneurs et censitaires : les droits du seigneur, les devoirs du censitaire, rapports sociaux, etc.
- Seigneurie et Église : la présence des seigneurs ecclésiastiques, etc.
- Les effets de la Conquête sur le régime seigneurial
- Conséquences socio-économiques de l'abolition du régime seigneurial
- Les débats entourant l'abolition du régime seigneurial
- Le régime seigneurial comme « question » politique : les décennies post-Conquête, le Parti canadien et patriote, les Rébellions de 1837-1838, les pétitions et requêtes (anti)seigneuriales, la décennie de l'abolition.
- Seigneurie et noblesse; statut de la terre et statut des hommes
- Famille et seigneurie (la famille seigneuriale, les familles de la seigneurie)
- Seigneurie et paroisse (le rapport entre les deux institutions)
- Étude de type monographique (une seigneurie : un problème donné)
- Mythes ou réalités : le niveau de vie des seigneurs canadiens
- Mémoires de familles seigneuriales (Aubert de Gaspé, Roquebrune, etc.)
- Seigneurs et groupes sociaux : qui sont les seigneurs?
- Histoire seigneuriale et biographie : trajectoire(s) individuelle(s)
- Château, manoir, maison seigneuriale : la vie matérielle des seigneurs, patrimoine, etc.
- Seigneurie et territoire : la géographie du régime seigneurial
- La justice seigneuriale
- Seigneurie et féodalité : l'héritage médiéval
- Les représentations de la seigneurie dans la littérature québécoise – cibler un aspect
- Les représentations de la seigneurie dans les manuels scolaires – cibler un aspect
- Les représentations de la seigneurie dans l'historiographie canadienne de langue française ou anglaise – cibler un aspect
- Les représentations de la seigneurie dans les récits de voyage – cibler un aspect